

Image not found or type unknown



Vices cachés sur un véhicule ?

Par **gaffalex**, le **05/12/2009** à **09:02**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté en août 2009, auprès d'un garagiste un véhicule BMW, au prix de 22 000 € avec un compteur à 32 000 km. Suite à un bruit anormal, je l'ai amené ces jours-ci, après avoir effectué 2000 km, chez un concessionnaire de la marque pour un contrôle. On m'annonce que le pont doit être changé et la vérification de la boîte de vitesse, laquelle aurait peut être aussi un problème, est en cours. rnrnSuis-je en droit de me retourner contre le garagiste et si oui quelle est la démarche à suivre ? rnD'avance merci pour votre réponse.rnrnBien cordialement.